



FRAIS D'ADHESION :

REGLEMENT	PAR ENFANT
Paiement pour validation de l'inscription (mars / avril)	400 €

FRAIS DE SCOLARITE

REGLEMENT	1 ^{ER} ENFANT	2 ^{EME} ENFANT	3 ^{EME} ENFANT
<i>Paiement annuel (Juillet)</i>	7 700 €	7 000 €	6 000 €
<i>Paiement trimestriel (Juillet / Octobre / février)</i>	2 620 €	2 380 €	2 050 €
<i>Paiement mensuel (de juillet à juin)</i>	660 €	600 €	520 €

RESTAURATION SCOLAIRE (seulement à Contamine)

NB DE REPAS / SEMAINE	REGLEMENT	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
4	Paiement annuel (Septembre)	935 €	965 €
	En 3 fois (Sept / Dec / Mars)	330 €	340 €
3	Paiement annuel (Septembre)	710 €	725 €
2	Paiement annuel (Septembre)	470 €	485 €
1	Paiement annuel (Septembre)	235 €	245 €
Inscription ponctuelle	Sur facture trimestrielle	7.5 € / repas	7.5 € / repas

- **Sous réserve de réajustement si notre prestataire est contraint d'augmenter significativement ses tarifs.**

PAUSE MERIDIENNE AVEC LUNCH BOX (seulement à Neydens)

NB DE REPAS / SEMAINE	REGLEMENT	MATERNELLE / ELEMENTAIRE
4	Paiement annuel (Septembre)	288 €
3	Paiement annuel (Septembre)	216 €
2	Paiement annuel (Septembre)	144 €
1	Paiement annuel (Septembre)	72 €
Inscription ponctuelle	Sur facture trimestrielle	3 € / repas



GARDERIE PERISCOLAIRE / AIDE AUX DEVOIRS

Matin (7h30 – 8h30)	1.00 € / quart d'heure
Soir maternelles (16h30 – 18h30)	1,20 € / quart d'heure
Soir élémentaires (17h00 – 18h30)	1,20 € / quart d'heure

WEDNESDAY ACADEMY (pour les enfants scolarisés à l'EBPK)

PRESTATION		RÈGLEMENT	Par ENFANT
TARIFS	INSCRIPTION ANNUELLE WEDNESDAY CLUB	Journée complète	En une seule fois à l'inscription (<i>Septembre</i>) 1 500 €
			Règlement en 3 fois (<i>Septembre / Novembre / Janvier</i>) 3 x 520 €
		Matinée (départ entre 12h00 et 12h15)	En une seule fois à l'inscription (<i>Septembre</i>) 1 000 €
			Règlement en 3 fois (<i>Septembre / Novembre / Janvier</i>) 3 x 355 €
		Après-midi (arrivée entre 13h00 et 13h30)	En une seule fois à l'inscription (<i>Septembre</i>) 1 000 €
			Règlement en 3 fois (<i>Septembre / Novembre / Janvier</i>) 3 x 355 €
INSCRIPTION PONCTUELLE	Journée complète	Facturation à la prestation	50 €

Conditions financières :

L'inscription est annuelle.

- Les frais d'adhésion ne sont pas remboursables si vous annulez l'inscription.
- Pour tout désistement entre le 1^{er} juillet et le 31 août, ou pour tout départ entre le 1^{er} septembre et le 28/29 février, une pénalité équivalente à 3 mois de scolarité est retenue ou due.
- Pour tout départ à partir du 1^{er} mars, la totalité de la scolarité est retenue ou due.
- Pour tout prélèvement ou chèque rejeté, des frais de gestion de 20 € sont facturés.
- Une pénalité de 100 € est appliquée pour tout retard de paiement après relance.
- En cas d'impayés et sans accord de délai de paiement, l'école se réserve le droit de ne plus accepter un élève.
- Le règlement des prestations est acquittable par prélèvements ou par chèques.